

# SPORTS

## TROPHEE COMMUNE SPORTIVE 6<sup>ème</sup> édition à Rendeux

Invitation à tout sportif confirmé ou de loisir pour participer à la journée « Trophée Commune Sportive », le samedi 29 septembre 2007 au Centre sportif du Blanc Gravier à Liège (Sart Tilman).

Un car partira de Rendeux vers 8h00 le matin et le retour est prévu vers 19h00.

### Les épreuves sportives officielles

#### JOGGING

- 2 sportifs par commune, obligatoirement un homme et une femme.
- Parcours de 10 km, départ groupé à 10h30.

Classement des communes par addition des temps des deux équipiers.

#### NATATION

- 2 sportifs par commune, obligatoirement un homme et une femme, bassin de 25 m.
- Relais 2 x 100m brasse et 2 x 100m crawl par équipe.
- De 10h00 à 12h00 : séries 100m brasse.
- De 12h00 à 14h00 : séries 100m libre.

Classement par addition des temps des 2 relais.

#### BADMINTON

- 2 sportifs par commune, obligatoirement un homme et une femme.
- Matches de double mixte disputés en 1 set de 21 points.
- 16 poules de 6 équipes.
- Matin (9h30 à 14h30) : matches de classement dans les poules.
- Après-midi : rencontre entre les premiers de chaque poule (16 équipes) et classement final.

Raquettes personnelles, volants fournis.

#### MINI-FOOTBALL

- 7 sportifs par commune (obligatoirement 5 sur le terrain + 2 réserves).
- 16 terrains en herbe de 40 x 20m.
- Matches de 15 minutes sans mi-temps.
- Tournoi disputé en 16 poules de 6 équipes (chaque équipe joue 4 matches).
- Les vainqueurs de chaque poule (16 équipes) disputeront la phase finale.
- Elimination directe à partir des 1/16 de finales.
- Ballons de match fournis.

#### PETANQUE.

- 2 sportifs par commune.
- 48 terrains de 2,5m x 10m.
- 3 boules par équipier (boules personnelles).
- Parties jouées en 13 points mais limitées à 30 minutes
- Tournoi disputé en 5 tours. Premier tour par tirage au sort ; à partir du deuxième tour, gagnant contre gagnant et perdant contre perdant.

Classement direct après le 5<sup>ème</sup> tour.

#### ATTRIBUTION DES POINTS

Le classement des communes participantes sera établi, comme pour les éditions précédentes, en tenant compte des quatre composantes suivantes :

- les résultats obtenus par l'équipe communale dans les 5 épreuves officielles  
valeur : 200 points par épreuve, soit 1000 points au total.
- le résultat obtenu par l'échevin

des sports dans l'épreuve qui lui est réservée  
valeur : 200 points.

- la participation sportive des habitants de chaque commune  
valeur : 500 points.
- le bonus de 100 points pour toute commune représentée dans les 6 épreuves officielles (5 officielles + 1 réservée à l'échevin).

### L'échevin des sports

#### TIR A L'ARC

- cible à 12m (blason de 80 cm)
- tir de 10 flèches + 3 flèches de réglage
- classement établi en fonction des points obtenus sur la cible
- matériel fourni (pas d'arc personnel) chaque échevin(e) effectuera son tir à sa convenance, entre 10 et 16 heures, afin de pouvoir suivre et encourager son équipe.

### La délégation officielle

Chaque délégation sera composée de 17 personnes au maximum.

- L'équipe officielle : elle est constituée de 15 sportifs comprenant au minimum trois dames et deux jeunes (âgés de 12 à 17 ans), mais rien n'empêche de faire participer plus de dames et plus de jeunes !
- L'échevin des sports
- Le coordinateur(trice) communal de l'opération

### Les habitants

Une commune sportive étant une commune dont les habitants « bougent » et pratiquent le sport avec régularité dans un club ou en dehors de toute structure organisée, la participation active de la population des communes participantes au Trophée intervient donc également

dans le classement.

Chaque commune participante est invitée à faire accompagner son équipe officielle par un maximum de concitoyens. Ceux-ci pourront encourager les sportifs de leur équipe mais également apporter des points en participant aux activités organisées à leur intention. La participation

à ces activités est entièrement gratuite !

**AU PROGRAMME :**

- Circuits fléchés de marche 5 et 10 km
- Parcours d'orientation 5 et 10 km
- Jogging 10 km

- Brevet de condition physique
- Initiation dans une vingtaine de disciplines sportives différentes dont : squash, tennis, tennis de table, badminton, trampoline, aérobic/step, plongée, judo, golf, kayak, tir à l'arc, psychomotricité, escrime, escalade, savate ...

**Inscription : afin d'organiser au mieux notre équipe officielle nous vous proposons de vous inscrire pour le 29 juin 2007 après d'Alain Laffineur - tél. 084/47.71.69 ou par e-mail [alain.laffineur@publilink.be](mailto:alain.laffineur@publilink.be)**